



# Responsable d'entreprise agricole

## Formation continue

- > L'obtention du BP Responsable d'entreprise agricole (niveau 4 RNCP38093)
- > Accéder aux emplois salariés d'encadrement dans la production agricole ou les services para-agricole
- > Acquérir la capacité professionnelle agricole pour l'installation

## Métiers visés

Chef(-fe) d'exploitation agricole, responsable d'atelier d'élevage ou de culture...

## Contenu de la formation

- ☑ Conduite des processus de production conventionnel et en agriculture biologique
- ☑ Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement
- ☑ Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle
- ☑ Commercialisation des produits agricoles et des services
- ☑ Négociation, concertation et élaboration d'un projet
- ☑ Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines
- ☑ Gestion et administration de l'entreprise

## Moyens et modalités pédagogiques

### ☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique et centre de ressources
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

### ☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Quatre stages en entreprise

La réussite se cultive ici.

### Dates :

Du 02/09/2024  
au 04/07/2025

### Durée :

1414 h dont 1092 h en centre et 322 h en entreprise

### Bilan intermédiaire :

A définir

### Bilan final :

A définir

### Financement :

La formation, gratuite pour les personnes en recherche d'emploi, est financée par la région Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2023-2026 (lot 21). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation.

16 à 25 stagiaires attendus.

### Autres possibilités de

financement : CPF, CPF de transition, contrat de professionnalisation, VIVEA, capitaux propres



## Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation, tests mathématiques et expression écrite.

Sur RDV au CFPPA de Segré

**Liste des documents à apporter lors de l'information collective** : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

## Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée pour valider la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

## Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 7 unités capitalisables (UC) évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.



## Public concerné - Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle : justifier d'un diplôme de niveau 3 et d'un an d'expérience professionnelle ; ou d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum dans le domaine agricole ; ou de 3 ans dans un autre domaine
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

## Conditions d'accès

- Être âgé de plus de 16 ans, en recherche d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite et mathématiques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

Coordinatrice : Julie FONSON - T. 02 41 61 05 30  
julie.fonson@educagri.fr

Assistante formation : Manuella LEMER - T. 02 41 61 05 30  
manuella.lemer@educagri.fr

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)